

Circuits Spécifiques 2011-2012
VI12BASE

VI12 MATIN LOT 12 / 2006

REEMPLOYE POUR DESSERVIR L'ECOLE DE BALAZE.

VI01.012	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
VI01.09F	VAL D'IZE, LA NACHARDAIS D179	7:19
VI01.02O	ST CHRISTOPHE DES BOIS, LA MARTINAIS	7:22
VI01.0CE	BALAZE, BASSE BELLEVUE	7:28
VI01.279	TAILLIS, LE MESNIL	7:29
VI01.02Q	TAILLIS, LA SPETILLAIS D109	7:30
VI01.09I	TAILLIS, LA HAUTE NOLAIS C104	7:35
VI01.200	TAILLIS, LE CHEMIN	7:37
VI01.249	TAILLIS, LA RUE	7:40
VI01.02X	LANDAVRAN, LA CHAINE	7:42
VI01.02Z	MONTREUIL SS/PER., LA VILLE EN BOIS D794	7:45
VI01.030	MONTREUIL SS/PER., GERARD	7:46
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	7:55

Kilométrage : 23.60
VI12BASE

VI12 BALAZE MATIN LOT 12 / 2006

BZ1175.012	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
BZ1175.015	BALAZE, LA JANVRIE	8:23
BZ1175.014	BALAZE, LES FORGES	8:28
BZ1175.000	BALAZE LES ERABLES	8:30
BZ1175.007	BALAZE LA BIENVENUAIS	8:34
BZ1175.004	BALAZE L'ORRIERE	8:37
BZ1175.00E	BALAZE LA HAUTE CHAUVELAIS	8:40
BZ1175.000	BALAZE, ECOLE PRIMAIRE ST JOSEPH	8:44

Kilométrage : 22.60

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Circuits Spécifiques 2011-2012
VI12BASE

VI12 BALAZE SOIR LOT 12 / 2006

	fréquence: LM-JV-----	Transporteur: HERVE
BZ1175.512		
BZ1175.000	BALAZE, ECOLE PRIMAIRE ST JOSEPH	16:35
BZ1175.00E	BALAZE LA HAUTE CHAUVELAIS	16:40
BZ1175.004	BALAZE L'ORRIERE	16:43
BZ1175.007	BALAZE LA BIENVENUAIS	16:46
BZ1175.00O	BALAZE LES ERABLES	16:49
BZ1175.014	BALAZE, LES FORGES	16:51
BZ1175.015	BALAZE, LA JANVRIE	16:54

Kilométrage : 10.98
VI12BASE

VI12 SOIR 17H15 LOT 12 / 2006

DESSERTTE DE BALAZE 16H35.

	fréquence: LM-JV-----	Transporteur: HERVE
VI01.712		
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	17:20
VI01.030	MONTREUIL SS/PER., GERARD	17:29
VI01.02Z	MONTREUIL SS/PER., LA VILLE EN BOIS D794	17:29
VI01.02X	LANDAVRAN, LA CHAINE	17:32
VI01.249	TAILLIS, LA RUE	17:34
VI01.200	TAILLIS, LE CHEMIN	17:36
VI01.09I	TAILLIS, LA HAUTE NOLAIS C104	17:38
VI01.09F	VAL D'IZE, LA NACHARDAIS D179	17:42
VI01.02O	ST CHRISTOPHE DES BOIS, LA MARTINAIS	17:44
VI01.0CE	BALAZE, BASSE BELLEVUE	17:49
VI01.279	TAILLIS, LE MESNIL	17:49
VI01.02Q	TAILLIS, LA SPETILLAIS D109	18:05

Kilométrage : 36.30

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Circuits Spécifiques 2011-2012**VI12BASE**

VI12 LYCEE 18H10 LOT 12 / 2006

VI01.812	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	18:20
VI01.06V	BALAZE, LE HAUT CHAVEIGNEL	18:29
VI01.162	TAILLIS, LE ROCHER	18:36
VI01.279	TAILLIS, LE MESNIL	18:39
VI01.055	CHATILLON, LE PETIT SAPIN D209	18:48
VI01.092	CHATILLON EN VEND. , LE BAS ST GEORGES	18:50
VI01.054	CHATILLON, LES ECLAVONNIERES D209	18:51
VI01.028	CHATILLON, L'HOTELLERIE	18:53
VI01.026	CHATILLON, LA MOTIERE	18:56
VI01.08R	CHATILLON EN VEND., LA ROCHE PIQUET	18:59

Kilométrage : 39.96

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.

Circuits Spécifiques 2011-2012
VI12MER

VI12 MATIN LOT 12 / 2006

REEMPLOYE POUR DESSERVIR L'ECOLE DE BALAZE.

VI01.012	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE
VI01.09F	VAL D'IZE, LA NACHARDAIS D179	7:19
VI01.02O	ST CHRISTOPHE DES BOIS, LA MARTINAIS	7:22
VI01.0CE	BALAZE, BASSE BELLEVUE	7:28
VI01.279	TAILLIS, LE MESNIL	7:29
VI01.02Q	TAILLIS, LA SPETILLAIS D109	7:30
VI01.09I	TAILLIS, LA HAUTE NOLAIS C104	7:35
VI01.200	TAILLIS, LE CHEMIN	7:37
VI01.249	TAILLIS, LA RUE	7:40
VI01.02X	LANDAVRAN, LA CHAINE	7:42
VI01.02Z	MONTREUIL SS/PER., LA VILLE EN BOIS D794	7:45
VI01.030	MONTREUIL SS/PER., GERARD	7:46
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	7:55

Kilométrage : 23.60
VI12MER

VI12 MERCREDI MIDI 12H50 LOT 12 / 2006

MISE EN PLACE AU CHAMP DE FOIRE A 12H40

VI01.M12	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	12:50
VI01.030	MONTREUIL SS/PER., GERARD	12:58
VI01.02Z	MONTREUIL SS/PER., LA VILLE EN BOIS D794	12:59
VI01.02X	LANDAVRAN, LA CHAINE	13:02
VI01.249	TAILLIS, LA RUE	13:03
VI01.200	TAILLIS, LE CHEMIN	13:05
VI01.09I	TAILLIS, LA HAUTE NOLAIS C104	13:07
VI01.02Q	TAILLIS, LA SPETILLAIS D109	13:10
VI01.279	TAILLIS, LE MESNIL	13:10
VI01.0CE	BALAZE, BASSE BELLEVUE	13:11
VI01.02O	ST CHRISTOPHE DES BOIS, LA MARTINAIS	13:18
VI01.09F	VAL D'IZE, LA NACHARDAIS D179	13:19

Kilométrage : 23.98

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Circuits Spécifiques 2011-2012
VI15BASE

VI15 MATIN LOT 15 / 2006

REEMPLOYE POUR DESSERVIR L'ECOLE DE BALAZE.

VI01.015	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
VI01.03S	VAL D'IZE, LES PRES	7:25
VI01.03T	VAL D'IZE, LE BOIS ROUX	7:26
VI01.250	VAL D'IZE, LES BOULARDERIES	7:28
VI01.03U	VAL D'IZE, LA VILLE DE MEAUX, ABRI	7:29
VI01.201	MARPIRE, LES LOURDAZIERES	7:32
VI01.03W	MARPIRE, BRIERUE D105	7:35
VI01.0BN	MARPIRE, LA PLESSE D105	7:36
VI01.03X	VAL D'IZE, LAUNAY D105	7:37
VI01.101	VAL D'IZE, PETITE FORTERIE/BAVERIE	7:40
VI01.03Y	LANDAVRAN, BOURG (VI15)	7:43
VI01.283	LANDAVRAN, L'ORIERE	7:45
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	7:55

Kilométrage : 22.77
VI15BASE

VI15 BALAZE MATIN LOT 15 / 2006

BZ1175.015	fréquence: LM-JV----- Transporteur: HERVE	
BZ1175.00K	BALAZE LA BASSE CHEVRIE	8:22
BZ1175.011	BALAZE LA PEINERIE	8:25
BZ1175.009	BALAZE, LA COEFFERIE,	8:29
BZ1175.002	BALAZE LA BERUE D130	8:30
BZ1175.013	BALAZE, LA TOURAILLE	8:34
BZ1175.00Q	BALAZE CARREFOUR DE DOLIANCE	8:37
BZ1175.000	BALAZE, ECOLE PRIMAIRE ST JOSEPH	8:40

Kilométrage : 17.84

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Circuits Spécifiques 2011-2012
VI15BASE

VI15 BALAZE SOIR LOT 15 / 2006

DESSERTE DE BALAZE DEPART 16H35.

	fréquence: LM-JV-----	Transporteur: HERVE
BZ1175.515		
BZ1175.000	BALAZE, ECOLE PRIMAIRE ST JOSEPH	16:35
BZ1175.00Q	BALAZE CARREFOUR DE DOLIANCE	16:38
BZ1175.013	BALAZE, LA TOURAILLE	16:41
BZ1175.00U	BALAZE LA FLORIAIS D130	16:44
BZ1175.012	BALAZE, LA BOURMENAIS,	16:44
BZ1175.011	BALAZE LA PEINERIE	16:48
BZ1175.00K	BALAZE LA BASSE CHEVRIE	16:51

Kilométrage : 12.99
VI15BASE

VI15 SOIR 17H15 LOT 15 / 2006

DESSERTE DE BALAZE A 16H35.

	fréquence: LM-JV-----	Transporteur: HERVE
VI01.715		
VI01.000	VITRE CHAMP DE FOIRE.	17:15
VI01.283	LANDAVRAN, L'ORIERE	17:27
VI01.03Y	LANDAVRAN, BOURG (VI15)	17:29
VI01.101	VAL D'IZE, PETITE FORTERIE/BAVERIE	17:33
VI01.03X	VAL D'IZE, LAUNAY D105	17:34
VI01.0BN	MARPIRE, LA PLESSE D105	17:36
VI01.216	VAL D'IZE, L'ECOTAIS	17:37
VI01.201	MARPIRE, LES LOURDAZIERES	17:41
VI01.03U	VAL D'IZE, LA VILLE DE MEAUX, ABRI	17:41
VI01.250	VAL D'IZE, LES BOULARDERIES	17:43
VI01.03T	VAL D'IZE, LE BOIS ROUX	17:46
VI01.03S	VAL D'IZE, LES PRES	17:47

Kilométrage : 27.86

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours.

Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une **modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer

les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour **validation**.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.

Circuits Spécifiques 2011-2012
VI15MER

VI15 MATIN LOT 15 / 2006

REEMPLOYE POUR DESSERVIR L'ECOLE DE BALAZE.

Code	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
VI01.015			
VI01.03S		VAL D'IZE, LES PRES	7:25
VI01.03T		VAL D'IZE, LE BOIS ROUX	7:26
VI01.250		VAL D'IZE, LES BOULARDERIES	7:28
VI01.03U		VAL D'IZE, LA VILLE DE MEAUX, ABRI	7:29
VI01.201		MARPIRE, LES LOURDAZIERES	7:32
VI01.03W		MARPIRE, BRIERUE D105	7:35
VI01.0BN		MARPIRE, LA PLESSE D105	7:36
VI01.03X		VAL D'IZE, LAUNAY D105	7:37
VI01.101		VAL D'IZE, PETITE FORTERIE/BAVERIE	7:40
VI01.03Y		LANDAVRAN, BOURG (VI15)	7:43
VI01.283		LANDAVRAN, L'ORIERE	7:45
VI01.000		VITRE CHAMP DE FOIRE.	7:55

Kilométrage : 22.77
VI15MER

VI15 MERCREDI MIDI 12H50 LOT 15 / 2006

MISE EN PLACE AU CHAMP DE FOIRE A 12H40

Code	fréquence: --E-----	Transporteur: HERVE	
VI01.M15			
VI01.000		VITRE CHAMP DE FOIRE.	12:50
VI01.283		LANDAVRAN, L'ORIERE	13:02
VI01.03Y		LANDAVRAN, BOURG (VI15)	13:04
VI01.101		VAL D'IZE, PETITE FORTERIE/BAVERIE	13:08
VI01.03X		VAL D'IZE, LAUNAY D105	13:09
VI01.0BN		MARPIRE, LA PLESSE D105	13:11
VI01.216		VAL D'IZE, L'ECOTAIS	13:12
VI01.201		MARPIRE, LES LOURDAZIERES	13:16
VI01.03U		VAL D'IZE, LA VILLE DE MEAUX, ABRI	13:16
VI01.250		VAL D'IZE, LES BOULARDERIES	13:18
VI01.03T		VAL D'IZE, LE BOIS ROUX	13:21
VI01.03S		VAL D'IZE, LES PRES	13:22

Kilométrage : 22.69

 Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre prévisionnel. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire.

Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu.

 Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le point de référence horaire sur le parcours.

 Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera une modification officielle et le conducteur, après recalage, devra en informer

 les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à Vitré Communauté pour validation.

De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu.

 La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.